JEUDI 23 MARS

MANIFESTATIONS

SAINT-MALO

11h - Médiathèque

TINTENIAC - 6h

Marché

COMBOURG - 18h

parvis du lycée

SAMEDI 25 MARS

RENNES -14h30

place République

MANIFESTATION

journée internationale contre le racisme

N'hésitez pas à faire part de ce bulletin à vos collègues, parents, ami.es, à visiter notre site internet 35 et à discuter sur notre page facebook:

http://www.anticapitaliste-35.org

http://www.facebook.com/npaSaintMalo

Pour prendre contact avec *le NPA*

npasaintmalo@gmail.com

Rouge Emeraude

bulletin des anticapitalistes du pays malouin

n°7—116
17 mars
2023

Après le 49.3 et le rejet des motions de censure, la vraie démocratie est dans la rue : dégageons Macron et sa réforme !

À 9 voix près, la censure n'a pas été votée.

Ces 9 voix montrent le très faible soutien dont dispose le gouvernement dans son Assemblée, élue au scrutin majoritaire avec 12% des inscritEs au premier tour.

49.3, 47.1, motion de censure, l'illégitimité de Macron et de son gouvernement est avérée, ils sont là pour forcer des décisions antidémocratiques, antisociales, autoritaires contre la majorité de la population. Il faut en finir.

Mais Macron n'entend rien, il a choisi et vient même de réaffirmer aujourd'hui que sa stratégie était la confrontation avec le mouvement ouvrier, ses organisations, ses droits démocratiques. La répression, utilisée pleinement depuis le 49.3, les très nombreuses arrestations dans la jeunesse, en sont le symbole. Au cours de ces dernières nuits de manifs spontanées, rien qu'à Paris, pas moins de 425 personnes ont été placées en garde à vue.

La seule réponse possible est celle de la rue, d'une intensification de la mobilisation, avec la construction de la grève de masse, partout dans les lieux de travail, le 23 mars bien sûr, mais aussi au jour le jour, par l'élargissement de la grève reconductible. C'est la seule façon de gagner et d'en finir avec ce gouvernement. La jeunesse, qui s'est mise en mouvement, y contribuera en appuyant sur la gravité de la situation, l'absence d'avenir pour la jeunesse, entre le SNU, la crise climatique et les réformes antisociales.

Le recours au 49.3 a suscité une indignation qui a redonné un second souffle à la mobilisation. Les secteurs déjà mobilisés sont confortés dans leurs actions et soutenus par diverses délégations de grévistes/militant.Es : débrayages dans le privé, grèves des éboueurs, des salarié.es de l'hydroélectrique, des centrales nucléaires, des dépôts pétroliers et raffineries, des transports, de l'éducation... De manière complémentaire, de nombreux blocages ont lieu dans les villes, sur des ronds points reprenant la symbolique des gilets jaunes, de zones industrielles ou des plateformes logistiques. Et puis, les manifs spontanées tous les jours dans différentes villes depuis le 49.3 et surtout depuis lundi soir après le rejet des motions de censure.

Construire la mobilisation, pour une alternative au système

La vraie démocratie est dans la rue. Mais nous devons le prouver alors même que l'auto organisation reste extrêmement faible: nous devons structurer des assemblées populaires, sur les lieux de travail, sur les places, dans les quartiers populaires, pour discuter des rythmes du mouvement, de ses moyens, du blocage total du pays par celles et ceux qui en ont la force parce qu'elles et ils produisent les richesses. La manifestation de jeudi 23 doit être encore plus massive que la précédente, montrer la détermination populaire pour gagner.

Les organisations du mouvement ouvrier, syndicats, associations, partis, doivent contribuer à construire une alternative au système et discuter d'une plateforme de revendications à opposer à ce pouvoir: pour le retrait de la réforme et le retour de l'âge légal à 60 ans, pour l'augmentation des salaires, pour une transition écologique, pour des moyens pour l'éducation et les hôpitaux, pour l'assurance chômage, pour le retrait du projet de loi Darmanin (même si Macron vient d'annoncer son saucissonnage) etc. Des réunions publiques et débats unitaires doivent se multiplier pour associer la population en lutte à la construction d'une alternative.

L'aspect totalement antidémocratique de la Vème République est à nouveau mis en évidence à une échelle de masse par la séquence parlementaire. La nécessité d'une assemblée constituante pour poser la question de qui décide, quelles doivent être les priorités d'une organisation sociale au service de la majorité de la population est posée.

L'ampleur de la mobilisation a remis en évidence la lutte acharnée qui existe entre les classes sociales. Si nous pouvons nous réjouir des éléments de reconstruction de la conscience de classe, nous ne devons pas sous-estimer la montée de l'extrême droite. Avec l'amplification de l'affrontement, la possibilité d'un recours de la bourgeoisie à une solution autoritaire ne peut être écartée. Cela renforce la nécessité de la construction d'un front unique le plus large possible sur un programme clair.

Nous proposons, dans ce sens, que toutes les organisations du mouvement ouvrier et du mouvement social se réunissent dans les prochains jours. Cela ne remplace pas la mobilisation sociale, la construction de la grève et des manifestations, du blocage. Au contraire, ce sont des outils complémentaires pour que ce conflit, qui est depuis le début un conflit politique entre la classe possédante et les classes populaires, trouve une issue dans la victoire du monde du travail et de la jeunesse.

NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
PAYS MALOUIN

avec Olivier BESANCENOT, Christine POUPIN, Philippe POUTOU, Pauline SALINGUE

BREVES DE PONTONS

Incohérent, inconséquent...

Le député Bourgeaux s'était fait une petite notoriété en rapportant qu'il avait été approché par un ministre qui voulait obtenir son vote positif pour le projet de loi, jeudi 16 mars. Et dans *Ouest-France* le député Bourgeaux, bravache, affirmait que sa « *ligne rouge* [...] *c'est la durée de cotisation. Je considère que lorsqu'on a cotisé pendant 43 ans, on doit pouvoir partir* ». Manifestement, ce n'est pas ce qui s'appliquera si la loi considérée comme adoptée du fait du rejet des motions de censure, est mise en œuvre.

La logique de la position annoncée par M. Bourgeaux était de voter au moins une des motions de censure, de manière à ce que la loi, ne soit pas adoptée. Il ne l'a pas fait faisant preuve en la matière d'une rare incohérence...et d'une réelle inconséquence.

On ne spéculera pas sur les ressorts de cette dérobade du député Bourgeaux. On se contentera de rappeler le doute sur les convictions de cet homme que nous exprimions dans notre tract du 15 mars. *DB*

L'usine marémotrice, haut lieu de la mobilisation et de la radicalité sur la Cote d'Emeraude

Depuis le début du mouvement, les électriciens du barrage sont en pointe dans la lutte pour le retrait de la contre-réforme des retraites. Le filtrage de la circulation sur le rond-point de la Madeleine le 7 mars résulte de leur initiative. Celui du 16 mars sur le barrage a été un vrai succès. Les salariés ont mis l'usine marémotrice à l'arrêt complet le 20 mars en réaction au rejet de la motion de censure et ont envoyé leurs casques à Macron. Bravo, les électriciens !

Mise en garde: DANS NOS RASSEMBLEMENTS, IL N'Y A PAS QUE DES « BISOUNOURS »

Depuis la première manif du 19 janvier et de manifs en rassemblements, on a vu apparaître dans les cortèges des chasubles et des drapeaux de différents groupements (« la populaire P3P», « la marche du réveil », « les frères dissidents »....). Ces différents groupements ont en commun de s'être constitués localement dans la phase de déclin du mouvement des Gilets Jaunes et durant la période des manifestations antivax, ainsi qu'à l'occasion de la campagne des élections législatives (candidature Nelly Ferriault-Christophe Larrieu). Leur objectif est d'utiliser le mouvement actuel, comme ils ont utilisé le mouvement des Gilets Jaunes en lui faisant reprendre leur discours antivax, marginal, populiste et nationaliste et les thématiques développées par ailleurs par des leaders de la droite radicale et souverainiste, tels Philippot ou Dupont-Aignan.

Donc, se tenir à l'écart et se préparer à contrer les initiatives que ces personnages pourraient prendre en mettant en avant leur prétendu « savoir-faire » acquis dans le mouvement des Gilets Jaunes.

RELANCE DU PROGRAMME NUCLEAIRE: PREMIER FLOP !

Dans le cadre ou plus exactement par amendements de dernière minute de son projet de loi *d'accélération nucléaire*, le gouvernement avait prévu de supprimer l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de transférer ses équipes et missions au sein de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). L'objectif du gouvernement était de «*fluidifier les processus d'examen technique et de prise de décision de l'ASN pour répondre au volume croissant d'activités liées à la relance de la filière nucléaire*». En clair, il s'agissait de permettre à EDF d'obtenir plus vite le feu vert de l'ASN pour ses projets de construction de nouveaux réacteurs ou de poursuite d'exploitation de son parc actuel.

C'est loupé !

Des députés de tous bords s'y sont opposés en sanctuarisant, par un amendement voté, l'IRSN en tant qu'organisme d'expertise, essentiel pour le contrôle des installations nucléaires du pays et en maintenant l'organisation duale composée de l'ASN et de l'IRSN», qui «garantit l'indépendance entre d'une part les activités de contrôle de la sûreté nucléaire [...] et d'autre part les missions d'expertise et de recherche de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et des activités nucléaires».

Au delà même du projet de construire les six à quatorze nouveaux réacteurs EPR voulus par Macron, au moment où de nouvelles fissures sont apparues sur les réacteurs les plus récents de Penly (Seine-Maritime) et Cattenom (Moselle), EDF aura bien besoin de l'expertise intacte de l'IRSN pour veiller à ce que toutes les réparations soient faites dans les règles de l'art et de la sûreté.

REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGE ?

Une proposition de loi, initiée par les députés PCF et signée par 252 parlementaires a été déposée vendredi 17, afin d'actionner la procédure constitutionnelle du référendum d'initiative partagée (RIP). Cette proposition de la loi consiste à rendre impossible le report de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 62 ans.

Certains invoquent l'idée que cette procédure bloquerait l'application de la loi « adoptée » par le 49.3, pendant 9 mois, c'est-à-dire pendant la période prévue pour recueillir les 4,7 millions de signataires nécessaires à l'engagement de la procédure référendaire. Si on était sûr de cet effet juridique, nous soutiendrions cette procédure. En réalité, il semble qu'Il y ait pour le moins un doute sur le fait qu'elle bloquerait l'application immédiate de la « loi des 64 ans».

Dans ces conditions, cette procédure risque bien d'être un couteau sans lame. Elle risque de dévoyer le mouvement social actuel du terrain de l'action de masse pour le retrait de la réforme (64 ans) vers celui moins favorable d'une campagne institutionnelle de signatures pour un pis aller (statut quo à 62 ans). Il y a bien mieux et bien plus à faire dans les prochaines semaines. Donc, pas fan de ce RIP ! Léonard

Lundi 20/03 au soir, à la station de métro Beaulieu à Rennes, un groupe de fascistes appartenant à L'Oriflamme (groupe issu de l'Action Française) a violemment agressé trois étudiant-es qui essayaient d'enlever leurs affiches. Les trois étudiants ont été pris en charge à l'hôpital, avec de nombreuses blessures et choc psychologique. À leurs côtés et avec bien d'autres, le NPA continuera la lutte implacable contre le fascisme. No pasarán !

Imprimé sur support papier par nos soins
Directeur de la publication: Daniel BOUFFORT